



Mairie d'ERMENONVILLE

AVIS DU PUBLIC

ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 02 novembre 2021, le Maire de la commune d'Ermenonville a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le transfert dans le domaine public communal de la voirie, des réseaux et des espaces verts du lotissement les Charmilles.

Monsieur GIAROLI Alain, retraité de la fonction publique a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par la Commune d'Ermenonville.

L'enquête se déroulera en Mairie du lundi 29 novembre 2021 au lundi 13 décembre 2021 aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie le samedi 04 décembre 2021 de 10h à 12h et le jeudi 09 décembre 2021 de 16h à 18h.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des documents du projet de transfert et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie ou les adresser directement par écrit au Commissaire-Enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur pourront être consultés en Mairie aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.

Le Maire,

Jean-Michel CAZERES

